Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Scanner le code ci-dessus pour vérifier la conformité du diplôme sur www.ffss.fr

28 rue Lacroix, 75017 Paris
Tél : 01 46 27 62 90
www.ffss.fr

CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE – PSC1

Vu le décret n°91-834 du 30 août 1991 relatif à la formation aux premiers secours ;
Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour les formations aux premiers secours;
Vu la décision d'agrément N° PSC 1 - 1805 B 04 délivrée le 15 mai 2018 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
Vu le procés verbal F-2020-04701 en date du 10 mars 2020;

Le Président,
déclarant que Sandra HUET , née le 29 mars 1967 à Nîmes (30), remplit les conditions exigées

pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à Sandra HUET le présent certificat de compétences.

Fait à Paris, le 10 mars 2020

Bernard RAPHA

PSC1 - FFSS - N° 2020-030019

Il ne sera pas délivré de duplicata du présent certificat